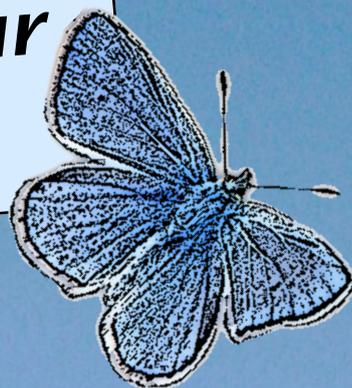


**Un message pour
demain !**



ESTUAIRE INFO

n°31

Juillet 2015

La nature modelée

(« Il faut bien que la nature existe, pour pouvoir la violer. » Pablo Picasso).

Combien même l'homme s'évertue à tout vouloir gérer et tout asservir, d'aucuns vous diront cependant que la nature reprend toujours ses droits ! La plage du Veillon (et bien d'autres) serait-elle alors un exemple à méditer ? Perte de sable pendant l'hiver ; rechargement (à grand frais) en sable de la plage dénudée ; et re-perte l'hiver suivant ! En d'autres termes, le tonneau des Danaïdes à la mode station balnéaire !

Pour qui ? Pour quoi ?

Pour des raisons esthétiques diront certains... d'autres y verront le côté pratique pour les simples promeneurs et vacanciers ; d'autres encore avanceront des raisons environnementales ! Soyons honnêtes : pour des raisons essentiellement économiques évidemment. Ce n'est d'ailleurs pas nécessairement choquant de l'avouer ; c'est un constat : Le développement hyperspécialisé de l'économie littorale (en France en particulier) ne permet plus le moindre faux-pas ! Et il est trop tard pour revenir en arrière simplement, combien même le voudrait-on.

La protection de la plage, c'est aussi la protection de la dune !

C'est vrai aussi ! L'avenir de la dune se construit à partir de la plage. Que celle-ci voit son sable disparaître et la dune encaisse inévitablement les coups de boutoir de la mer et la dune bordière s'érode irrémédiablement. La hausse de la montée du niveau de la mer, les conséquences d'une maltraitance vieille d'une cinquantaine d'années en sont vraies les raisons. Mais la « nature » est ainsi faite ! Indépendamment de l'action nuisible de l'homme, elle se renouvelle, se détruit, se reconstruit ou disparaît... Normalement ! La nature n'est pas immuable ; elle est la résultante d'une foule de facteurs qui régissent notre Terre. Elle évolue donc ! Vouloir la figer dans ce qu'elle a de plus beau ou de plus pratique pour nous serait sans doute un non sens. Tout au plus pouvons nous faire en sorte que la modification se fasse en douceur pour permettre à tous de s'adapter. Autant dire que remettre du sable sur une plage ou reconstituer une dune qui, pour des raisons à peu près naturelles s'érode, est, de ce point de vue, vain... et coûteux !

Et avant, c'était comment ?

Là, nous serions aussi surpris. Je vous invite à venir voir à notre siège, une mini expo sur l'évolution de l'estuaire du Payré et par de là, sur l'actuelle plage du Veillon. Vous verrez alors combien les événements récents laissent présupposer un avenir qui ressemble étrangement à hier ! Nous avons tellement modelé notre paysage dans le passé, que la moindre pause ou réduction de toute intervention humaine sur les espaces « naturels » (c'est aussi très tendance en termes de gestion de l'environnement) laisse à la nature la possibilité de revenir sur ce que nous ne lui avons pas permis de réaliser. Alors loin de la citation provocatrice du début, essayons seulement d'inventer un mode de gestion raisonnable qui laisse à la nature la possibilité de s'exprimer tout en permettant à notre économie de s'adapter.

Daniel Verfaillie, Fondé de pouvoir du GAE.



Fleurs de pommier

Sommaire

Edito.....	p. 2
Info asso.....	p. 3
Mission Grottes.....	p. 3
100 ans d'histoire	p.4/5
Le Life dans tous ces états	p. 6
Des lumières dans la nuit.....	p. 7
Sur la trace des guêpes fouisseuses.....	p. 8/9
Le PNM nouveau est arrivé	p. 10
Brèves et infos	p. 11
Infos et Détente.....	p. 12

Info asso

Deux nouvelles venues au GAE : Lise et Justine !



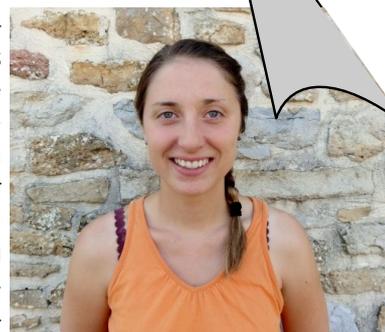
Lise SANNIPOLI : Titulaire d'un Master en environnement, j'ai travaillé sur les oiseaux, les amphibiens et les odonates au sein de différentes associations à travers la France et la Suède. Je pose mes valises en Vendée pour 6

mois afin d'animer l'Observatoire des Vers luisants en continuation du travail de Marinne Leclercq et toujours sous sa responsabilité.

A très bientôt pour de belles observations !

Justine VALLEE : Sensibilisée depuis toujours par la protection de l'environnement, je me suis orientée vers un Master d'Ethologie et d'Ecophysiologie. Puis il y a 2 ans, j'ai intégré la Fondation Nicolas Hulot en tant qu'animatrice du projet « J'agis

pour la Nature ». Voulant continuer à travailler dans le milieu associatif, j'ai rejoint en début juin l'équipe du Groupe Associatif Estuaire en tant que chargée de missions biodiversité.



- **Date à retenir : le 9 août 2015 avec « les 100 ans de l'ostréiculture talmondaise »**

Mission « Grottes »

Jack Guichard

20 juin : « Mission Grottes » grand nettoyage des berges de l'estuaire sur le site magique des grottes face à la plage du Veillon,

Une bonne vingtaine de bénévoles (dont des membres de l'APELT - association de la Tranche sur Mer) ont participé au nettoyage des berges sud de l'estuaire en ce samedi 20 juin par un beau soleil d'été.

Une belle après midi conviviale et citoyenne... qui commence par la traversée du chenal sur l'embarcation d'Ostréanie... suivie de traversée d'une belle prairie de lavande de mer, puis du bois longeant les dunes du Maroc couvertes de fleurs aux reflets bleus. Tous les participants apprécient une belle ballade jusqu'à la pointe du Payré.

Alors armés de gants et de grands sacs, tous les bénévoles passent au peigne fin les berges de l'estuaire pour y ramasser tous les déchets rejetés par la mer : plastiques, polystyrène, bidons, filets et cordages, grillages, amas de ganivelles emportés lors de l'érosion des dunes du Veillon par les tempêtes d'hiver... Le nettoyage des berges s'effectue jusqu'à la confluence des chenaux de l'Ile-Bernard et de Talmont.



Un tour (environ 6m³) ne suffira pas au camion de l'association pour évacuer en déchetterie la masse de déchets recueillie.

La journée se termine par un pot convivial au siège de l'association Estuaire où tous les participants proposent de revenir une autre fois pour préserver notre environnement.

Bilan : une belle journée pour tous les participants et une opération utile pour préserver notre environnement à la veille des vacances.

Les casiers

La grande difficulté que l'ostréiculture rencontre, c'est la faible disponibilité en sites satisfaisants à l'élevage des huitres...en particulier au regard du sol.

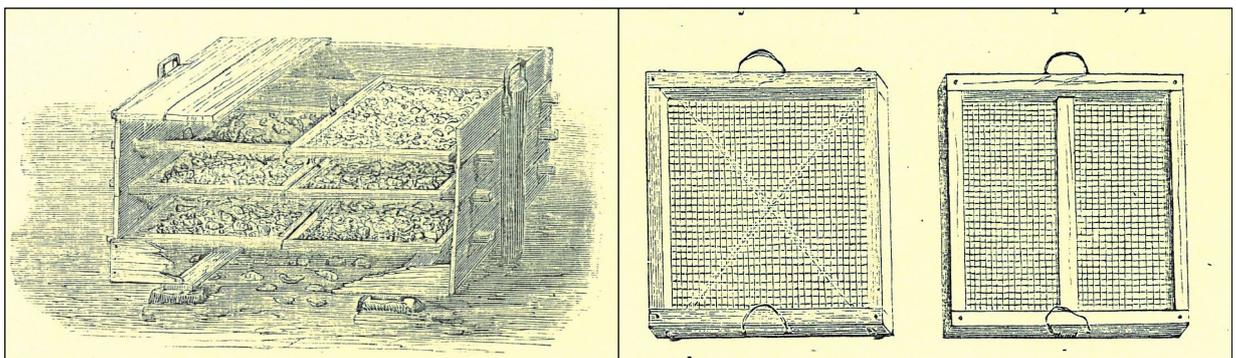
En effet, au départ, on envisage la culture qu'au sol ! Trop dure, trop mou, trop roulant ou trop exposé, l'estran français est assez peu approprié. L'une des recettes qui va permettre de coloniser plus de surface est l'invention de l'élevage en surélévation.

L'origine de la surélévation est à rechercher sans doute au travers les *ambulances* arcachonnaises de la seconde moitié du XIXe siècle. Pour l'essentiel, il s'agit de *caisses ostréophiles* - sortes de casiers superposés et propres à recueillir le naissain et le protéger de la mer et des prédateurs. On les attribue à tort au maçon arcachonnais Jean Michelet : « *Les caisses ostréophiles ou «ambulances» furent imaginées par MICHELET en 1865 : Deux cadres en bois de 2 m de long sur 1 m de large, placés l'un au-dessus de l'autre et distants de 15 cm, étaient réunis par une charnière. Chaque cadre était garni d'un grillage en fil de fer galvanisé à mailles assez fines. L'intérieur était divisé en trois compartiments pour éviter l'accumulation des huîtres. Ces appareils se fixaient sur de petits piquets les isolant du sol de 15 à 20 cm. Ces casiers permettaient le développement facile de l'huître de déroquage, essentiellement de l'huître plate (*Ostrea edulis* L.), à l'abri des prédateurs » (Le Dantec, *Observations sur un essai d'élevage d'huîtres portugaises en caisses ostréophiles* Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes (0035-2276) (ISTPM), 1956-06 , Vol. 20 , N. 2 , p. 171-182).*

En fait, Michelet avait bien déposé un brevet mais en fut dépossédé par décision du 10 août 1875 de la cour d'appel de Bordeaux aux motifs suivants : « *Attendu que l'idée de favoriser par ce procédé la reproduction des huitres, et d'arriver ainsi au repeuplement des parcs, était connue depuis longtemps ; qu'elle avait été préconisée dans deux brochures publiées en France par M. le docteur Kemmerer, en 1861 et 1863 ; qu'elle était passée dans la pratique et avait été adoptée à Arcachon depuis plusieurs années, soit par l'industrie privée, soit par les administrateurs des parcs de l'Etat, ainsi que le constatent de nombreux documents soumis à la Cour, et notamment le rapport publié en janvier 1866 par M. le docteur Soubeiran sur l'ostréiculture à Arcachon* ».

De la Blachère en 1866 décrit ce type d'ambulances, qu'il nomme alors rucher, comme propre à capter le naissain d'huîtres plates et à le faire grossir. Ce qui semblerait une variante de la caisse ostréophile, à n'en pas douter, ancêtre du casier.

Avec l'avènement de l'huître portugaise, les casiers (sorte de caisses agrandies) vont se généraliser d'Arcachon au Croisic partout où la mer est assez sage pour ne pas les démolir au premier coup de mauvais temps.



Ambulance et caisses ostréophiles (de la Blachère, Culture des plages maritimes, 1866, p. 134,135)



André Verfaillie, (ets. Ostréicole Chabot-Verfaillie), maniant caisses et baquets dans un bassin - 1956.

Caisse ou casier ?

Louis Marteil en 1979 dans *La conchyliculture française* évoque l'élevage en casier qu'il utilise parfois indistinctement ; d'autrefois parlant de caisse pour le naissain et de casier pour parler d'élevage.

Le terme de caisse, au moins sur le bassin de Talmont sera réservé à un petit casier (environ 1/3 d'un casier normal) ; ces caisses seront munies d'anses en cordage pour être plus facilement déplacées ; comme ci-contre au Port de la Guittière sur le bassin de Talmont (1956)

Taille et disposition...

Louis Marteil cite aussi de Maluquer (1947) comme ayant donné d'amples descriptions des casiers dans la Pénerf et le traict du Croisic : « le cadre en bois mesurait 1.90 m de longueur sur 0.80 ou 0.65 m de largeur et 0.10 m de hauteur ; un grillage, galvanisé après torsion (pour mieux résister à la corrosion) était tendu et y était fixé (...) le tout était revêtu, chaque année de coaltar ; les caisses n'avaient pas de couvercle. (...) Les caisses reposaient sur des rampes ; des chevrons de section carrée (6 x 6) étaient cloués, horizontalement, sur de forts piquets enfoncés dans le sol pour former une ligne continue le long du chenal, exhaussée de 0.80 m environ. Une seconde ligne de chevrons était posée parallèlement, à 1.70 m de la première ; les caisses reposant ainsi sur les deux lignes. »

Si cette taille n'est pas systématique, elle est aussi celle des premiers casiers talmondais ; l'actuelle dimensionnement étant moins conséquent ; environ 1.50 m sur 0.60 m (dictée pour partie par la taille des rouleaux de grillage plastique).

Comme partout, à Talmont comme ailleurs, les casiers étaient protégés par du coaltar souvent par trempage dans des bacs dans lesquels, le coaltar était chauffé pour le rendre moins visqueux et plus pénétrant.



Casiers sur le Croisic (entreprise ostréicole Audonnet) - carte postale non datée (tourisme-lepouliguen.fr)



Sur le bassin de Talmont, une autre méthode de surélévation des casiers s'est maintenue jusqu'à l'épizootie de l'huitre portugaise (1970-73). Les fonds sableux et instables de l'estuaire du Payré ne pouvaient avoir d'autres techniques que la surélévation mais le système des chantiers fixes n'est apparu que plus tard. Les casiers, indépendamment les uns des autres sur les parcs étaient alors munis de « pieds » de 40 à 50 cm et lestés par des moellons pour éviter que « la mer » ne les emmène.

On retrouve aussi cette technique sur le Bassin d'Arcahon mais les piquets semblent fichés dans le sol pour éviter leur déplacement par les courants.

Le Programme LIFE pour une pêche à pied durable et raisonnée

Les beaux jours sont arrivés, et la pêche à pied connaît un engouement croissant comme activité récréative estivale. Cette pratique de pêche très populaire sur toute la côte atlantique est abordable par le plus grand nombre, et permet de déguster gratuitement en famille ou entre amis des fruits de mer de qualité. Le littoral vendéen est un linéaire de côtes très propice à cette pêche récréative car il offre une bonne diversité d'estrans et donc d'espèces consommables (palourdes, étrilles, pignons, bouquets, ...). Cependant, le nombre de personnes s'adonnant à cette pratique en été est multiplié par 10 et il devient alors très important de pêcher de manière raisonnée afin de préserver la richesse de nos côtes. La mer n'est pas une ressource inépuisable !

Le Groupe Associatif Estuaire soucieux de préserver cette activité s'est engagé il y a déjà un an dans le programme LIFE + Pêche à Pied de Loisir.

Bonnes pratiques de pêche

Pour que la pêche puisse rester un plaisir :

- Renseignez vous sur le réglementation applicable au site sur lequel vous pêchez : tailles, quantités, outils et périodes de pêche autorisés, classements sanitaires, zones interdites et interdictions diverses peuvent varier régulièrement et/ou localement.
- La pêche est interdite dans les limites réglementaires des ports.
- Seuls les professionnels ont le droit de vendre leur pêche.

En respectant les bonnes pratiques, nous préservons les ressources et le milieu marin. Chaque pêcheur contribue ainsi à ce que ce plaisir reste accessible à tous et pour longtemps.

Numéros de secours :
112 à terre
196 en mer

Renseignez-vous, équipez-vous :

- Consultez les horaires de marée avant votre sortie. Si vous ne connaissez pas le secteur, remontez dès l'heure de basse mer.
- Prenez connaissance de la météo et adaptez votre équipement : ne partez pas par temps de brumes ou d'algues.
- Certains sites peuvent être dangereux (risque d'enlèvement, présence de balises, passe dangereuse, ...) : ne partez pas seul sur un secteur inconnu.
- Ne vous déplacez pas pieds nus sur les estrans vaseux et rocheux.
- Prévenez votre entourage de votre heure de retour et munissez-vous d'un téléphone portable.

Un projet européen pour une pêche à pied récréative durable

Le projet LIFE pêche à pied de loisir accompagne les pêcheurs à pied vers un meilleur respect du milieu marin, pour le maintien de leurs pratiques.

Les objectifs :

- Expérimenter une meilleure gestion de l'activité de pêche de loisir au niveau local et national.
- Mieux comprendre les interactions de la pêche à pied de loisir sur les milieux littoraux, la faune et la flore.
- Mettre en place des moyens de gouvernance et d'action pour préserver la biodiversité des estrans.
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et les maintenir à l'issue du programme ; encourager d'autres territoires à rejoindre le projet.
- Faire évoluer les pratiques des pêcheurs à pied de loisir.
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires marines protégées.

Où s'informer ?

- Office du tourisme (sites et horaires ; règles de mesure)
- Affichage en mairie (état sanitaire)
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (réglementation) :

En Gironde : 05 57 72 27 44
En Charente-Maritime : 05 46 85 14 33
En Vendée : 02 51 56 45 35

CONSEILS PRATIQUES
Pêche à pied de loisir
Estuaire de la Gironde
et de la mer des Pertuis

Pêche à pied DE LOISIR

Pêcher intelligent, pêcher durablement

Edition 2015

Rappel : Qu'est-ce que le Programme Life ?

LIFE est L'Instrument Financier de l'Union européenne pour l'Environnement.

Le projet Life + pêche à pied de loisir, coordonné par l'agence des aires marines protégées et cofinancé par la Commission européenne, est mené sur 11 territoires pilotes de France métropolitaine. Il accompagne les pêcheurs à pied vers un meilleur respect du milieu marin pour le maintien de leur pratique.

Le projet a pour objectif d'améliorer la gestion de la pêche à pied de loisir en se basant sur l'acquisition de données fiables, la concertation avec les acteurs locaux et la sensibilisation du grand public et des structures relais (offices de tourisme, structures d'accueil, ...).

Quelques bonnes pratiques de la pêche à pied de loisir

Pêchez raisonnablement

Évitez le gaspillage : ne pêchez que ce que vous consommerez et le produit de la pêche est destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille. Respectez les tailles minimales et quantités maximales autorisées.

Pensez à votre sécurité

Préparez votre partie de pêche (Horaires de marée, météo, état sanitaire du site de pêche, ...)

Ne partez pas seul sur un lieu inconnu. Sur place, attention aux coupures (pas de pieds nus !), aux entorses...

Respectez le travail des professionnels

Laissez en place pierres, coquillages et autres matériaux servant de collecteurs. Ne pêchez pas à moins de 25 mètres des concessions de cultures marines (tables à huîtres, bouchots).

Principales tailles réglementaires

Pour une pêche respectueuse de l'environnement

- Servez-vous d'un outil de mesure et triez votre pêche au fur et à mesure ; ré-enlissez les coquillages trop petits, relâchez les femelles portant des œufs. Les mailles sont imposées par la réglementation ; elles doivent permettre aux organismes de se reproduire avant d'être pêchés.
- Ne prélevez que ce que vous consommerez dans le cadre familial, en respectant les quantités maximales autorisées.
- Respectez le milieu naturel : privilégiez des techniques de pêche douces plutôt que le labourage de l'estran, remettez les rochers en place après les avoir soulevés.

Pour votre santé

Renseignez-vous sur l'état sanitaire du site sur lequel vous pêchez :

- Zone classée A : pêche autorisée, consommation possible sans restriction.
- Zone classée B : pêche autorisée mais cuisson fortement recommandée.
- Zone classée C : pêche interdite.

Pêche des coquillages et des oursins

En Charente-Maritime :

- La pêche des coquillages est limitée à 5 kg par personne et par jour, toutes espèces confondues.
- La pêche des huîtres est autorisée du 1er février au 30 novembre sur les gisements du Tridoux (Ile d'Aix) et du Verger (Ile Madame); elle est interdite toute l'année sur les autres gisements classés.
- Respectez le travail des professionnels : il est interdit de pêcher des coquillages à moins de 25 m des concessions de cultures marines.

En Vendée :

- Les quantités maximales autorisées sont :
Moule : 5 kg
Coque : 3 kg
Palourde : 3 kg
Huitre creuse : 3 douzaines
Telline : 2 kg
Pétoncle : 2 kg
- Autres espèces : consommation familiale uniquement.

Antité microbiel du 29/01/13
Anté préfectoral du 1/9/98 du 10/07/98
Anté préfectoral du 04/05/15
Anté préfectoral n°92/011 du 29/11/11
Art R533-24 du Code des transports
Art R923-89 du Code rural et de la pêche maritime

Informations valables en Vendée, Charente-Maritime et Gironde* (pour les sites de concessions)

Nouveau dépliant du Life disponible dès cet été.

Respectez le milieu naturel et prenez en soin

Le renversement des rochers provoque la disparition de 30 à 70 % de la biodiversité de l'estran : remettez les rochers que vous retournez à leur position d'origine et dans le bon sens.

Laissez en place les animaux non consommés, les femelles qui portent des œufs, les crustacés qui viennent de muer (animaux mous et vides).

Enfin, profitez de votre sortie pour découvrir la biodiversité extraordinaire de l'estran !



L'Observatoire des Vers Luisants (OVL) poursuit sa croissance :

- ⇒ Plus de 2300 observateurs à ce jour !
- ⇒ Et une labellisation nationale :

"Nous sommes heureux de partager avec vous le logo « 2015, Année de la Lumière en France » qui fait foi de labellisation. Vous pouvez l'utiliser pour toute communication directement liée à cet événement ".

« 2015, Année de la Lumière en France » avec le parrainage des prix Nobel de Physique Claude COHEN-TANOUDJI et Serge HAROCHE !

Comme annoncé au mois de mai, l'Observatoire des Vers Luisants a enfin vu le jour en cette année 2015. **Vous aviez été parmi les premières personnes à vous engager dans cet observatoire lors des phases de " pré-lancement "** => vous aviez indiqué le 7 mars 2012 que vous aviez vu en 2011 un ver luisant dans votre jardin (code postal 85440). Merci ! Sans votre enthousiasme, nous ne nous serions jamais lancés !

Si vous habitez toujours au même endroit, **accepteriez vous d'actualiser vos données ? (nous dire si vous en avez vu (ou pas !) cette année ou l'année dernière).** Il est important pour nous de disposer de données actualisées. Plus de 2 000 personnes l'ont fait depuis le 11 mai. Vous aussi, ouvrez les portes de votre jardin à la science !

Nous comptons sur votre participation, rapide et directement en ligne :

http://www.observatoire-asterella.fr/vers_luisants/index.php?page=2&p=ESTIN

Merci par avance ! Bien cordialement et pour l'Observatoire des Vers Luisants.

Lise SANNIPOLI, Animatrice de l'observatoire ; Marinne LECLERCQ ; Coordinatrice du programme ; Marcel KOKEN, Chercheur au CNRS et Fabien VERFAILLIE, Président du GAE.

SITE WEB

► L'Observatoire des vers luisants
► http://www.observatoire-asterella.fr/vers_luisants/?p=CDP
► Ligne téléphonique dédiée : 0783436236



Il n'y a pas que les étoiles qui brillent, les nuits d'été, il y a aussi les vers luisants ! Sauf que les voir s'allumer dans nos jardins est de plus en plus rare... et que des scientifiques du CNRS ont besoin de vous pour comprendre ce phénomène. Aussi lancent-ils, avec plus de 70 associations, L'Observatoire des vers luisants. Pour participer (jusqu'à fin septembre), c'est simple : il suffit d'habiter en France et de se connecter sur le site de l'observatoire. Ensuite, il s'agit de localiser son lieu de résidence puis indiquer la présence ou non de l'insecte. D'autres "missions" sont proposées ; le recueil de toutes les données devrait aboutir à une publication scientifique. **C.T.**

Trop de lumière nuit-il aux vers luisants ?

La population est invitée à signaler la présence de ces étonnants insectes. Car ils se font de plus en plus rares...

Entretien

Marcel Koken, chercheur au CNRS à Brest, spécialisé dans la bioluminescence.



Ouest-France

Quelle est la spécificité des vers luisants ?

Ces coléoptères – car ce ne sont pas des vers – ont la capacité, grâce à la rencontre de deux molécules, d'émettre de la lumière. Très fréquent chez les poissons des abysses, ce phénomène est beaucoup plus rare chez les insectes.

Vous lancez un appel à la population...

Avec l'association vendéenne Estuaire et le CNRS, nous avons créé un observatoire national. Les habitants sont invités à nous signaler toute présence – ou absence ! – de cet insecte, dans les jardins privés ou n'importe où ailleurs.

Qu'est-ce qui a motivé la création de cet observatoire ?

La France, pays qui compte le plus d'espèces en Europe (onze), est l'un des seuls à ne pas en être doté. Cet outil permettra d'analyser la répartition de la population, et surtout d'observer son évolution. L'époque où l'on pouvait observer, lors des soirées d'été, des haies remplies de vers luisants, semble révolue. Leur présence se fait beaucoup plus rare.

À quoi cela serait-il dû ?

Nous avons plusieurs hypothèses. La première concerne la multiplication des sources lumineuses, notamment les lampes de jardin. Pour pouvoir se reproduire, la femelle doit être vue du mâle (bien plus petit et qui ne luit pas). Mais la lumière à laquelle elle est exposée la rend invisible... Nous soupçonnons aussi l'usage des pesticides, particulièrement les limacides. Cet insecte ne se nourrit que d'escargots et de limaces.

Recueilli par
Delphine VAN HAUWAERT.

Pour en savoir plus, www.observatoire-asterella.fr/vers_luisants

Sur la trace des guêpes fouisseuses

(Rafaelle Holzinger et Filicia Boizumault)

Les hyménoptères fouisseurs

Les hyménoptères fouisseurs sont en fait des sortes de « guêpes » étranges qui ont la particularité de résider dans des terriers, creusés par leur soin, dans le sable. Les hyménoptères sont parmi les insectes, l'ordre le plus nombreux : plus de 230 000 espèces décrites ! On parlerait même, en réalité, de 1 à 5 millions d'espèces possibles ! Parmi eux, les fourmis, les abeilles, les bourdons et les vraies guêpes.

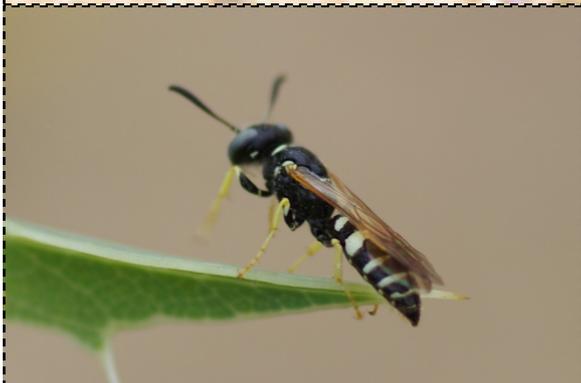
Les hyménoptères fouisseurs ne correspondent pas à un groupe homogène, mais regroupent plusieurs sortes d'hyménoptères aux mœurs comparables ; comme fouir un terrier pour au moins y engranger des proies paralysées préalablement à coups d'aiguillon et sur lesquelles un œuf sera pondu ! Ils vivent dans presque tous les biotopes terrestres à milieu chaud, sec et à faible couverture végétale. La dune du port de la Guittière sur laquelle étaient implantées plusieurs carrières de sable, possède toutes ces caractéristiques et regorgent donc d'hyménoptères fouisseurs. Depuis mai dernier, un suivi de ces insectes au comportement étrange est mené par Asterella, la « filiale » biodiversité d'*Estuaire*.

Au cours de ce suivi, nous nous focaliserons sur les mœurs de ces insectes, leur écologie et leur répartition pour mieux les appréhender et évaluer la qualité du milieu. Espèces prédatrices, leur présence indique un bon maintien des populations de leurs proies ; et donc une bonne qualité environnementale du site. Il est aussi nécessaire de mieux les connaître pour gérer au mieux leur habitat.

L'observation

Pour les suivre et les dénombrer, il a fallu utiliser un carré d'1m² (quadrat), se mettre à une distance peu éloignée et compter pendant 30 minutes tous les individus entrant dans cette petite zone. Cette manœuvre a ainsi été renouvelée un grand nombre de fois sur toute la zone. On utilise cette technique pour échantillonner de petites sous-zones, car il serait impossible pour le compteur de déterminer toutes les insectes présents sur une zone grande comme les dunes du Port en un seul coup d'œil.

Nous aurions pu les capturer... mais les populations de ces guêpes étant malgré tout en faible proportion, il a été préféré cette méthode de comptage et d'identification sans tuer l'animal, ni même le capturer pour éviter toute perturbation.



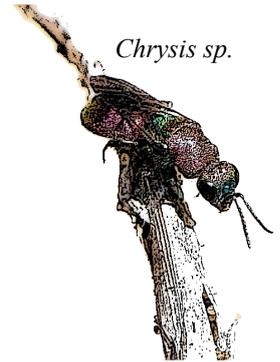
Des observations

La plupart des guêpes fouisseuses au sens large, observées sur les dunes du port sont les pompiles, prédatrices d'araignées, pour nourrir leur larve alors que l'adulte se nourrit du nectar des fleurs. Les pompiles (comme la plupart des autres hyménoptères fouisseurs) sont souvent rouges et noirs ou tout noirs. *Anoplius viaticus* est la plus courante de celles ci. On les aperçoit d'avril à septembre sur les dunes. Elles mesurent de 10 à 14 mm de long, de couleur noire sur le bord postérieur de l'abdomen et rouge. Elle déniche des araignées-loups dans leur retraite, sous la mousse ou des morceaux de bois. Après lutte, elle transporte à reculons sa proie dans un lieu discret (touffes d'herbes...) pour la dissimuler des regards. Une fois sa proie déposée, le Pompile creuse son nid dans le sable, pond, retourne chercher sa proie et l'enterre avec son œuf, pour nourrir la future larve. La taille de l'araignée déposée dans le nid, déterminera la taille du futur individu.

Bembex sp.



Chrysis sp.

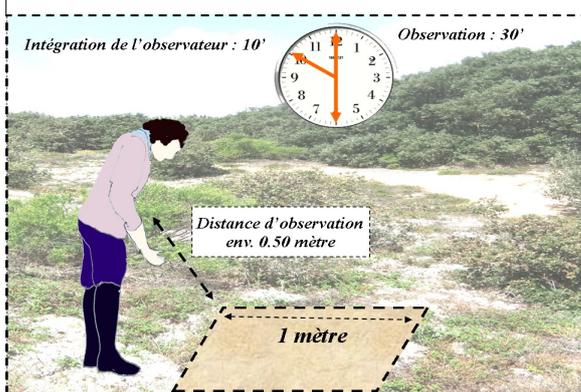


Espèces intéressantes aussi à observer sont les Bembex. Contrairement aux autres hyménoptères fouisseurs, les bembex sont plus des prédateurs que des parasitoïdes (espèces parasites tuant nécessairement son hôte). Ces « guêpes » sont souvent de plus grande taille et se déplacent sur de plus grandes distances ; leurs couleurs sont aussi différentes des autres. Les Bembex creusent aussi leurs nids dans le sable et se nourrissent essentiellement de mouches. Contrairement aux autres espèces fouisseuses, elles ne s'occupent que d'un nid à la fois nourrissant en permanence sa progéniture, comme le ferait un oiseau !

Des finalités

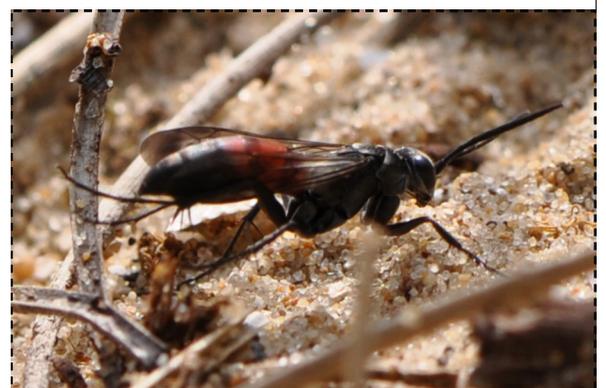
- Préparer un plan de gestion fin (au regard des populations de guêpes fouisseuses, annexé au plan de gestion simplifié (PGS) élaboré en 2014) ; en particulier sur l'opportunité de canaliser ou non le public (incidence sur la végétation ; choix entre l'interdiction totale d'accès, l'accès diffus ou l'accès canalisé) ; mais aussi sur l'opportunité des fauches et de l'exportation des coupes.
- Préparer un plan de communication sur les hyménoptères fouisseurs au bénéfice de l'éducation à l'environnement pour le grand public et le public scolaire : réalisation d'un dépliant didactique ; organisation de visites en petits groupes (en doublement d'autres activités d'animation sur le site) d'où définition préalable des sites et des créneaux horaires favorables à l'observation.

Les études en cours s'étaleront sur 3 ans pendant 4/5 mois à chaque fois (d'avril à août).



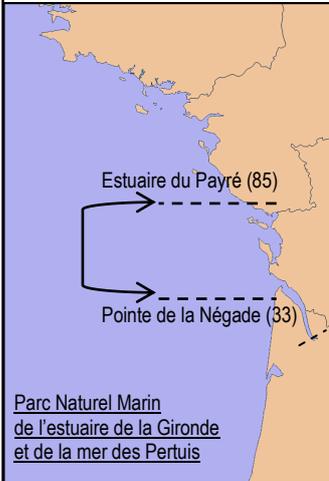
Photos :
Fabien Verfaillie,
Rafaëlle Holczinger,
Félicia Boizumault.

Dessins :
Marylène Villiers-
Gautreau



Le PNM nouveau est arrivé !

C'est fait ! Depuis le 4 avril 2015, le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est officiellement créé (avec 3 ans de retard sur sa programmation). C'est donc le 7ème parc naturel marin français ! Certains s'en offusqueront alors que d'autres s'en réjouiront...



En bref :

⇒ 6 500 km² (et donc le 1er parc marin de France métropolitaine de par sa surface) ; 800 km de linéaire côtier sur 3 départements : Vendée, Charente Maritime et Gironde.

⇒ Une gouvernance, matérialisée par un Conseil de gestion mais aussi trois comités géographiques (littoral vendéen, mer des Pertuis et estuaire de la Gironde).

⇒ Plus de 60 km en direction du large suivant sensiblement l'isobathe des 50 mètres (profondeur).

⇒ De nombreux estuaires (le Payré, le Lay, la Sèvre Niortaise, la Charente, la Sèvre et la Gironde).

⇒ Ce PNM recouvre pour l'essentiel des zones dites « Natura 2000 en mer » soit au titre de la Directive Habitat, soit de la directive Oiseaux, voire des deux à la fois.

Comme tous les PNM, il est placé sous la responsabilité de l'Agence des Aires Marines Protégées, dont nous sommes prestataire associé dans le cadre du LIFE « pêche à pied de loisirs ».

Les six orientations de gestion du PNM

1. Améliorer et partager la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages.
2. Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques.
3. Renforcer le lien « Mer & Terre » par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux.
4. Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles, dans le respect des écosystèmes marins.
5. Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins.
6. Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.

Quant au regard qu'il faut porter à cette création - nous avons largement assisté à tous ses travaux préparatoires - disons que, au demeurant, nous y sommes largement favorable. Toutefois, on aura le PNM que l'on mérite... la meilleure ou la pire des choses : du courage politique et un véritable espace de concertation entre tous les acteurs du site ou une couche supplémentaire dans l'indicible millefeuille administratif !

Les responsables de l'ostréiculture charentaise (CRC) semblent malheureusement bien résumer nos craintes, lui reprochant l'absence d' « une vraie ambition partagée pour reconquérir la qualité environnementale des estuaires ».



Le site ostréicole de Fort-Royer sur l'île d'Oléron en limite terrestre du PNM

Deux expos en entrée libre !

⇒ « **Il était une fois... l'estuaire du Payré** » :

Mini expo photos, cartes et commentaires sur l'évolution de l'estuaire du Payré du Moyen-âge à nos jours, au siège d'Estuaire (rue de Louza au port de la Guittière) du lundi au samedi et de 10 h à 12 h30 puis de 14 heures à 17 heures et ce, du 6 juillet au 12 septembre.

⇒ « **L'ostréiculture dans les chenaux du Payré : du passé à la réalité d'aujourd'hui** ».

Cette expo photos, documents, maquettes et outils retrace différentes facettes du métier et de son contexte environnemental. Elle aborde en particulier l'affinage en claire et en casier. Elle est complétée par un parcours en extérieur de l'entreprise traditionnelle Ostréanie (chemin du Grand Marais / village ostréicole des Dunes). Ouverture du 13 juillet au 12 septembre, du lundi au vendredi, aux heures habituelles de travail de l'entreprise. Du fait des marées (travail sur les parcs), il est préférable de prendre contact préalablement au 02 51 20 74 85 ou au 02 51 90 69 38.

Venez fêter les 100 ans de l'Ostréiculture Talmondaise !

L'année 2015 marque les 100 ans de l'ostréiculture locale dans l'estuaire du Payré. A l'occasion de cet anniversaire, le Groupe Associatif Estuaire et les ostréiculteurs ont décidé de mettre à l'honneur cette activité le dimanche 9 août prochain à partir de 11h au Port de la Guittière (Talmont-Saint-Hilaire).

Dégustations, portes ouvertes, démonstration de techniques et outillages anciens... de nombreuses activités vous seront proposées afin de vous faire découvrir le monde de l'ostréiculture le temps d'une journée. Un marché de producteurs locaux sera également mis en place, et un jeu familial sera organisé en milieu d'après-midi pour réunir petits et grands !

Venez nombreux !

Entrée libre de 11h à 19h au Port de la Guittière.

Renseignements au 02 51 20 74 85.

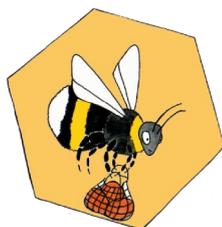
9 août dès 11 heures

**100 ans
d'ostréiculture
talmondaise !**

Jeu, marché, portes ouvertes
et animations diverses autour de l'huître.

au Port de la Guittière

Un nouveau site pour l'Observatoire des Bourdons



Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement du nouveau site de l'Observatoire des Bourdons

Profitez de ses toutes nouvelles fonctionnalités : apprenez à distinguer les différents patterns grâce aux albums photos, découvrez la vie de ces pollinisateurs au fil des pages ou inscrivez-vous aux sessions d'entraînement à la reconnaissance des bourdons pour devenir incollables !

Nous sommes désormais également présents sur Facebook, Twitter et d'autres réseaux sociaux pour vous accompagner partout.

Retrouvez-nous vite sur www.observatoire-asterella.fr/bourdons !!

Infos et détente !

Au cœur de l'environnement préservé de l'estuaire du Payré, vous découvrirez une activité traditionnelle et ancrée sur ce territoire depuis près de 100 ans !



Visite Ostréicole Escale « ROUTE DE L'HUITRE »

Laissez-vous guider pour découvrir son histoire, ses outils et techniques d'hier et d'aujourd'hui ; comment l'huître grandit, se nourrit, se reproduit...
Visite de la cabane d'un ostréiculteur, de claires et parcs à huîtres avec possibilité de dégustation.

Lundi à 17h30, mercredi et vendredi à 10h30
Tarif : 5 € / personne (gratuit < 10ans)
Dégustation : 4,50 € / 5 huîtres + 1 verre de vin blanc
Rendez-vous : Maison de l'estuaire / **Durée** : 1h30

Dans un cadre sauvage et typique de la côte vendéenne, venez découvrir cette entreprise surplombant la mer :

Les Viviers de la Mine

Tarif : 3,50 € / personne (gratuit < 6 ans)
Mardi 10h30 (sauf 14/07) et **mercredi 17h30**
Durée : 1h00
Rendez-vous aux Viviers de la Mine
entre Bourgenay et Cayola / Talmont St Hilaire

De la gestion hydraulique des bassins au mode de vie et de capture des espèces marines présentes, cette visite originale vous dévoilera une facette inconnue de nombreux animaux (Homards, Langoustes, Tourteaux, Araignées, Anguilles, Turbots, Bars, Coques, Moules, Huîtres...).



Découverte de l'estran et de la Pêche à pied

Apprendre à observer la vie cachée sous les rochers !

Mercredi 15/07, Vendredi 31/07 et 14/08 à 10h30
Tarifs : 5.50 € par personne (gratuit < 6 ans)
Durée : 2h00
Rendez-vous : entrée de la plage du Veillon

Partir à l'heure de la basse mer... à la découverte d'un milieu normalement sous l'eau ! Se munir de bottes et de seaux...



On soulève un rocher et la pêche à pied peut commencer : crabe, bigorneau, étoile de mer, oursin, lièvre de mer... Que mangent-ils, comment se cachent-ils pour éviter leurs prédateurs, comment les pêcher ?

Tout l'été, nous proposons aussi des jeux pour groupes ou familles à partir de la Maison de l'estuaire (Chasses au trésor ou jeux de piste)...

et le 9 août, au Port de la Guittière nous fêterons « Les 100 ans de l'ostréiculture talmontaise » !



Animations été 2015

du 1er juillet au 31 août

La Maison de l'estuaire

Village ostréicole des Dunes

Grille du n° 31

Mots croisés

Grille du n° 30

	a	b	c	d	e	f	g	h
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Horizontal

1 : Serpente en Amazonie - 2 : Mémoire vive ; peut réduire la matinée - 3 : Rose de Noël - 4 : Liquide ; c'est aussi le strontium - 5 : Marchand de plumes - 6 : En double dans les quilles - 7 : Lettres prononcées - 8 : Une vieille gauche.

Vertical

a : Solvants très utilisés - b : Pas elle ; saint pyrénéen - c : Un provençal - d : Contrat aidé ; bande de textile - e : Inflorescences chez la carotte - f : Une petite île - g : Bassin d'accostage ; symbole d'angle - h : Comme un hydravion posé sur l'eau.

	a	b	c	d	e	f	g	h
1	g	o	e	l	e	t	t	e
2	u		n	a	g	e	e	
3	i	n	o	d	o	r	e	s
4	f	o	r			r		t
5	e	r	m	i	t	a	g	e
6	t	o	i		o	s	e	r
7	t	i	t	a	n	s		e
8	e	t	e	n	d	a	g	e

Une publication gratuite d'ESTUAIRE : Directeur de Publication : Fabien VERFAILLIE. ; Rédacteur en chef : Daniel VERFAILLIE

Collaboration : Marianne LECLERCQ, Raphaëlle HOLCZINGER, Félicia BOIZUMAULT, Jack GUICHARD, Roxane CARREY, Camille PIGOT.

Photographies et Graphisme : GAE/Daniel VERFAILLIE, Fabien VERFAILLIE, Julien BRETIN, Raphaëlle HOLCZINGER, Marylène VILLIERS-GAUTREAU

Si vraiment vous voulez nous aider, alors adhérez ou faites adhérer vos amis !

GRUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE : rue de Louza - Le Port de la Guittière
85440 TALMONT SAINT HILAIRE / 02 51 20 74 85 / estuaire@mac.com

les sites d'Estuaire : www.estuaire.net, www.sentinelledestuaire.fr et www.maisondestuaire.fr

Les documents et textes présentés dont ESTUAIRE est propriétaire, peuvent être reproduits sous réserve de demande préalable.

